

Plan d'action stratégique 2015/2017 des filières protéagineux et fourrages séchés

Objectifs	N°	Actions	Pilotes	Participants	Prise en compte de la triple performance	Indicateurs de suivi	Indicateurs de résultats	Moyens	Délais de mise en œuvre
Retrouver une attractivité pour la production (marge à l'hectare) permettant d'inverser la tendance à la baisse des surfaces semées en protéagineux et fourrages séchés	1	Favoriser l'utilisation de semences certifiées en étendant la CVO recherche à la filière protéagineuse (pois, féverole, lupin) et à la luzerne déshydratée.	GNIS	Interprofession Coop de France déshydratation CGAAER DGAL	OUI	Signature de l'accord interprofessionnel Extension de la CVO	Taux d'utilisation des semences certifiées		Application pour la récolte 2015/2016
	2	Actualiser et diffuser les plaquettes d'information concernant les différentes productions de protéagineux et leur intérêt agronomique et économique.	Interprofession CETIOM			Nombre de plaquettes actualisées	Diffusion des plaquettes	CVO	Automne 2015
	3	Mettre en place une « plateforme d'expérimentation protéagineux, soja et fourrages séchés » composée des représentants de la filière, du MAAF, de l'INRA, du CETIOM et de FAM pour : - hiérarchiser les thèmes techniques et scientifiques prioritaires pour les filières ; - identifier les manques de connaissances justifiant d'un effort de R&D spécifique et mutualiser les connaissances acquises sur le soja au niveau mondial ; - susciter et faciliter le montage de projets de recherche collaboratifs sur les protéagineux et les fourrages séchés ; - partager les résultats acquis ; - impulser des actions de formations et de transfert.	Dans le cadre du plan protéines végétales 2014-2020, mise en place d'un comité de pilotage présidé par le MAAF (DGER, DGPAAT)	FAM Filière CETIOM ARVALIS INRA	OUI	Mise en place du comité de pilotage	Mise en œuvre des actions coordonnées		2015
	4	Développer les OAD : - en menant une action pilote au sein d'un collecteur pour mutualiser les analyses de sol nécessaires au test prédictif d'Aphanomyces sur pois entre les producteurs afin d'en réduire les coûts ; - en actualisant le kit d'aides à la décision existant sur le pois et en le faisant connaître auprès des agriculteurs.	Interprofession VIVESCIA Interprofession		OUI OUI	 Validation du kit d'aide à la décision	Nombre d'analyses réalisées Diffusion du kit d'aide à la décision	PIA Aide à l'appui technique de FAM	Eté 2015 2015
	5	Développer auprès des agriculteurs la méthode d'évaluation économique (qui existe déjà) pour leurs choix d'assolement, qui intègre l'effet favorable des légumineuses sur la performance des cultures suivantes (calcul de la marge par rotation, plutôt que par culture). Diffuser les résultats des réseaux d'agriculteurs innovants.	Interprofession	CNCER	OUI	Mise au point de la méthode	Diffusion auprès des agriculteurs	Aide à l'appui technique de FAM	Semis 2015
Sécuriser les choix des producteurs et favoriser la contractualisation pluriannuelle de la production	6	Mettre au point un indicateur interprofessionnel de prix de la féverole en alimentation animale (à l'exemple de celui du pois).	Interprofession	Filière		Réunions de travail	Mise en place de l'indicateur	CVO	2016
	7	Mettre en place un contrat de filière visant un meilleur approvisionnement du marché de l'alimentation animale. L'objectif est d'assurer une meilleure visibilité aux producteurs et aux FAB.	Interprofession	Filière	OUI		Mise en place du contrat de filière		2015/2016
	8	Mettre à disposition des opérateurs des contrats types entre l'agriculteur et l'OS et entre l'OS et le FAB. Cette action concerne les protéagineux car la contractualisation est effective pour la luzerne.	Interprofession	Producteurs OS FAB			Validation du contrat type (accord interprofessionnel)		Automne 2016
	9	Révision du système des cotations de FranceAgriMer (pois, luzerne et féverole). A terme et sous réserve d'autorisation des éditeurs, ces cotations seront publiées sur le site VisioNet de l'établissement.	FAM	Interprofession Coop de France déshydratation		Publication des cotations	Nombre de connexions sur le site VisioNet		2015
Développer de la valeur ajoutée par l'innovation sur l'ensemble de la filière : modes de production, procédés, usages	10	Développer des outils interactifs pour faciliter l'appropriation des innovations par les agriculteurs : • développer des modules de formation à distance (type conférences à distance avec quelques formateurs et un groupe d'agriculteurs). • développer des logiciels. Il existe un logiciel sur la luzerne, Agroluz+, qui permet la comparaison entre agriculteurs en terme de productivité.	CETIOM Coop de France déshydratation	OS		Mise au point des modules de formation et des logiciels	Nombre d'agriculteurs formés	Aide à l'appui technique de FAM (construction d'un référentiel national et élaboration de projets régionaux)	2016
	11	Etudier la possibilité de décortiquer la graine de féverole (coût, rentabilité) pour améliorer la teneur en protéines et supprimer les composés indésirables.	CETIOM			Mise au point de nouveaux process	Amélioration de la teneur en protéine	PIA (expérimentation aval)	Février 2015
	12	Développer des outils de dépelliculage du pois.	CETIOM			Mise au point de nouveaux process		PIA (expérimentation aval)	2017
Inscrire les protéagineux et les fourrages séchés dans les territoires	13	Améliorer le process de déshydratation de la luzerne pour réaliser des économies d'énergie.	Coop de France déshydratation	ARD	OUI	Mise au point de nouveaux process	Economie d'énergie réalisée	PIA (expérimentation aval)	2015 à 2017
	14	Construire une filière lupin dans une ou des régions pilotes (de la production à l'éleveur). Le lupin est valorisable dans l'alimentation des bovins (caractère non OGM).	Chambres d'agricultures et/ou OS	Filière	OUI		Progression des surfaces en lupin		2015 à 2017
Développer la consommation de protéines végétales dans l'alimentation humaine	15	Cibler les OS les plus moteurs sur la collecte et la commercialisation des protéagineux et fourrages séchés et conduire des actions pilotes en leur sein pour initier une dynamique de production régionale. Ex : action de LUZEAL.	Chambres d'agriculture des régions concernées Coop de France déshydratation	OS CETIOM	OUI		Nombre de régions qui ont mis en œuvre une démarche collective	Collectivités territoriales Aide de FAM à l'appui technique	2015 à 2017
	16	Avant de promouvoir la consommation de protéines végétales, évaluer leur intérêt nutritionnel pour caractériser les atouts à mettre en avant.	GEPV Coop de France déshydratation				Résultats de l'étude		2016
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	17	Mieux prendre en compte le positionnement des consommateurs vis-à-vis des protéines végétales : réaliser une enquête d'image.					Résultats de l'enquête		2016
	18	Promouvoir auprès des coopératives et des négociants l'utilisation des outils développés par Invivo sur les légumineuses et par Coop de France déshydratation sur la luzerne enrubannée, permettant de mesurer les économies d'émission de GES obtenues par 1 ha de cultures.	Invivo Coop de France déshydratation	OS			Nombre d'OS utilisant ces outils		2015 à 2017